

DECEMBRE 2009



Vivre à Salaunes

BULLETIN MUNICIPAL
N° 28



DELIBERATIONS
CDC MEDULLIENNE
COMMISSIONS
AFFAIRES SCOLAIRES
ASSOCIATIONS
TAM-TAM



LE MOT DU MAIRE

OUI ou NON à la réforme territoriale

Sans vouloir faire de cet espace une tribune politique, je souhaiterais - une fois n'est pas coutume - évoquer la fameuse réforme territoriale dont le sujet particulièrement aride en est presque incompréhensible pour la population. Quelles que soient les étiquettes politiques, tout le monde s'accordait à penser dans les années 1980 que l'état, dont les tâches devenaient de plus en plus lourdes, ne pouvait plus s'adapter rapidement aux nouveaux enjeux des territoires.

C'est ainsi que les lois de décentralisation de 1982 ont données leur pleine autonomie aux communes, aux départements et créer les régions modernes.

Après 25 ans de décentralisation, la réforme d'aujourd'hui propose de rationaliser l'organisation des structures territoriales par 4 grands chapitres:

- 1 - Les conditions d'exercice des mandats locaux
- 2 - La réforme des structures
- 3 - Le développement de l'intercommunalité
- 4 - La redéfinition des règles en matière de compétences exercées

A suivre donc pour cette réforme territoriale dont l'objet est de simplifier les pouvoirs locaux et clarifier leurs compétences.

SOMMAIRE

2. Le mot du maire
3. Délibérations du conseil municipal
7. Les commissions
11. La communauté de communes
12. Les affaires scolaires
15. Sport Loisirs
Culture
Vie Associative
21. Tam-Tam Salaunais
21. Info Services

« VIVRE A SALAUNES »

Journal semestriel

Dépôt légal

N°07 00039

Direction de la publication :

Jean-Marie Castagneau

Mairie de Salaunes

Quant à la réforme de la taxe professionnelle, elle vient de passer l'épreuve du Sénat qui a néanmoins imposé une importante réécriture, alors que le texte avait déjà été amendé par les députés.

Le projet présenté par le gouvernement cet automne au Parlement avait comme objectif:

- de favoriser la compétitivité des entreprises françaises et l'attractivité du territoire,
- d'assurer une compensation intégrale aux collectivités,
- de moderniser la fiscalité locale,
- de respecter le principe constitutionnel d'autonomie financière.

Enfin, retenons quelques éléments, si non plus réjouissants au moins plus attendus avec:

- l'entreprise Courserant qui reprend l'aménagement du giratoire d'entrée de la Commune,
- les travaux de la CAB qui vont débuter mi-janvier (apportant néanmoins leur lot de contraintes et de gestion de circulation pendant les travaux)
- les travaux du conseil général engagés sur la RD 1215 de Picot à Salaunes avec le nettoyage des emprises et l'enfouissement des réseaux - les infrastructures routières devant démarrer en octobre 2010
- la commercialisation achevée des 31 lots du lotissement « Le Capéran »

Je vous souhaite, Madame, Monsieur, chers administrés, d'excellentes fêtes et pour débuter plus sereinement l'année nouvelle mais en toute convivialité, j'ai plaisir à vous donner rendez vous le 16 janvier à 17 heures salle polyvalente, pour vous présenter les vœux de la municipalité.

Jean-Marie Castagneau

PRINCIPALES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

■ Réserve parlementaire

Une aide de 14 000 € a été sollicitée auprès de Mme Carton, M. Anziani et M. Madrelle, Sénateurs de la Gironde, dans le cadre de la réserve parlementaire pour la réfection de la toiture de la cantine et de l'ancien bureau de l'agence postale communale.

Pour compléter le financement, une demande de subvention est faite auprès du Conseil Général de la Gironde à hauteur de 25 % plafonnée à 30 000 € soit 6 871.88 €.

■ Fonds de solidarité

L'Etat ayant créé un fonds de solidarité pour subventionner les dépenses d'équipement pour faire face aux dégâts occasionnés par la tempête Klaus non pris en compte par les compagnies d'assurance, le Conseil décide de solliciter l'octroi de ce fonds de solidarité afin de procéder aux réparations de deux poteaux incendie et aux réparations sur les candélabres d'éclairage public.

Le montant TTC de ces travaux s'élève à 5 740,20 €, le montant du fonds de solidarité est de 3 359.65 €, le coût restant à la charge de la commune : 2 380,55 €

■ Domaine Bois de la Tuillière

« Intégration des espaces verts du lotissement dans le domaine public communal » : demande faite par le président des colotis : compte tenu de l'état actuel des espaces verts, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas intégrer dans le domaine public communal, les espaces verts du lotissement « Bois de la Tuillière » dans l'immédiat.

■ Gestion de l'interclasse

Reconduction pour l'année scolaire 2009/2010 de la convention avec l'association « Les Francas de la Gironde » pour assurer le « temps cantine ». Cette prestation est assurée par deux animateurs pour un montant de 9 129.42 €.

■ Convention d'aménagement des écoles (CAE)

« Choix du cabinet d'études » : quatre candidats ont répondu à la consultation. Le cabinet d'études Métaphore a été retenu par le Conseil Municipal à l'unanimité pour réaliser les études préalables à la CAE pour un montant de 9 025 €HT. Cette étude est financée à hauteur de 50 % par le Conseil Général.

■ Recrutement d'un agent occasionnel

Il a été décidé de prendre une délibération de principe pour permettre le recrutement d'agent occasionnel ou saisonnier afin de pourvoir aux besoins de la collectivité pouvant être justifiés par l'urgence du remplacement de fonctionnaires territoriaux indisponibles ou du recrutement de personnel à titre occasionnel ou saisonnier.

PRINCIPALES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

■ Nouvelle commission ENR

La commune étant sollicitée par des sociétés expertes dans le cadre des énergies renouvelables, il a été convenu de créer une nouvelle commission « **ENR : Energies Nouvelles Renouvelables** » afin d'étudier toutes propositions.

Cette commission est composée des membres suivants :

- Jean-Marie Castagneau
- Josiane Echegaray
- Francis Gravey
- Annie Teynié
- André Gassies
- Frédéric Batton
- Pierre Lahitte
- Marie-Christine Montignac
- Laurent Moreno

■ CAB Convention d'aménagement du bourg

Suite à l'appel d'offres du 16 septembre et l'audition des candidats le 16 octobre 2009, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer les marchés publics de travaux d'aménagement du bourg avec l'entreprise Peperiot pour les lots de voirie et d'espaces verts.

Le montant du marché Peperiot s'élève à 198 840,35 €HT soit 237 813,06 € TTC .

Le conseil demande également l'octroi de subventions pour la réalisation de ces travaux.

■ Création de poste d'agent territorial

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que Madame Fabienne Echegaray, secrétaire de mairie, a réussi son examen professionnel de rédacteur territorial. Le conseil municipal décide d'ouvrir le poste correspondant à temps complet, et lui adresse toutes ses félicitations.

■ C.A.E Contrat d'ac- compagnement dans l'emploi

Le Conseil municipal a décidé de recruter deux agents dans le cadre des dispositifs d'accompagnement à l'emploi initiés par l'Etat.

Le taux de prise en charge par l'Etat s'élève à hauteur de 90 et 95% du taux horaire brut.

La prescription des contrats d'accompagnement dans l'emploi est placée sous la responsabilité de Pôle emploi pour le compte de l'Etat.

La durée hebdomadaire minimale est fixée à 20 heures.

Les contrats sont conclus pour une durée initiale de six mois.

Ils peuvent être renouvelés deux fois dans la limite de 24 mois.

Les recrutements devraient intervenir en ce début d'année.

PRINCIPALES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

■ Voies et Réseaux Instauration de la P.V.R.

La loi « Urbanisme et Habitat » a substitué la Participation pour Voirie et Réseaux (PVR) à la Participation pour Voirie Nouvelle et Réseaux (PVNR) initialement instaurée.

Contrairement à la PVNR, l'idée est d'autoriser la commune à appliquer une participation financière aux seuls réseaux à établir ou à adapter le long d'une voie existante, sans qu'il y ait nécessairement création ou aménagement de voirie.

Les coûts à prendre en compte sont précisés par le conseil municipal, compte tenu de l'équipement de la voirie à terme. Ils peuvent comprendre les études, les acquisitions foncières, les travaux de voirie, les réseaux divers ainsi que les gaines nécessaires au passage des réseaux souterrains.

Deux délibérations sont nécessaires pour les modalités d'institution de la PVR :

- La première instituant le principe sur l'ensemble de la commune.
- La seconde précisant la voie ou le segment de voie concerné et les équipements à réaliser, ainsi que la part du coût mise à la charge des propriétaires riverains.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'instaurer la P.V.R.

■ Plan d'accessibilité : voirie et espaces publics.

Monsieur le Maire indique qu'il est fait obligation aux communes de réaliser la mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics pour la prise en compte de tous les types de handicap.

La date limite pour les diagnostics d'accessibilité des établissements recevant du public de 3ème catégorie (effectif entre 301 et 700 personnes) et 4ème catégorie (effectif inférieur à 300 personnes) est fixée au 1er janvier 2011.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à lancer la démarche d'élaboration du Plan d'Accessibilité Voirie et Espaces publics sur le territoire de la commune.

La maîtrise d'ouvrage de l'élaboration est confiée à la Communauté de Communes Médullienne qui assurera le financement de ce diagnostic.

PRINCIPALES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

■ Ferme photovoltaïque

L'énergie photovoltaïque constitue une réponse aux ambitions de diversification énergétique. La commune a décidé de valoriser son domaine, tout en soutenant la production d'électricité photovoltaïque, par l'implantation d'une ferme photovoltaïque.

Deux offres ont été reçues en mairie, chacune intéressante.

La 1^{ère} (Société Photon Technologie) propose une rémunération de 2 500 € / ha utilisé/an.

La 2^{nde} (Nass and Wind) propose une rémunération de 7 000 € par mégawatt installé, avec un minimum de 2 500 € /ha de surface utile.

La seconde proposition est effectivement plus intéressante pour la commune. En outre, la société s'inscrit dans une démarche écologique, d'insertion paysagère.

Néanmoins pour Nass and Wind, la parcelle concernée, d'une superficie de 11ha 11a 30ca n'est pas d'une taille suffisante pour être rentable.

La société a donc soumis des conditions à la signature d'un contrat, le temps pour elle d'obtenir des accords avec les communes voisines d'ici à fin janvier..

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas s'engager avec une société particulière d'ici à la fin janvier en réaffirmant sa volonté d'inscrire la commune dans une démarche en accord avec le sommet de Copenhague et dit qu'il se prononcera ultérieurement.



LES COMMISSIONS

■ Forêt
environnement

Programme des travaux 2010 :

Après concertation avec les agents de l'Office Nationale des Forêts, il sera réalisé des travaux de dépressage de semis sur les parcelles 1-2-9-10 et 14 pour un coût de 5 030€ HT.

Ces travaux seront effectués par l'entreprise Ferrera de Bégadan et terminés au 31 mars 2010. Ceux-ci consistent à laisser environ 1 250 tiges par hectare soit une distance de 2 mètres entre les pins sur chaque ligne mais également à éliminer les tiges dépérissantes ou tarées et celles présentant des défauts de rectitude ou de branchaison. Un ébranchage complet sera obligatoire en dessous du premier verticille vert.

En parallèle, les agents communaux s'affaireront à retirer les « filets » de protection sur les 4980 chênes, 1200 châtaigniers, 1020 bouleaux, trois espèces de feuillus plantées en 2005 par leurs soins et ce afin de faciliter leur croissance.



Un aperçu des 7200 feuillus avec leur filet protecteur

LES COMMISSIONS

■ Vie scolaire

Calendrier scolaire 2009/2010 :

Noël	Du vendredi 18 décembre après la classe au lundi 4 janvier 2010 au matin
Hiver	Du vendredi 19 février après la classe au lundi 8 mars au matin
Printemps	Du vendredi 16 avril après la classe au lundi 3 mai au matin
Début de vacances d'été	Vendredi 2 juillet après la classe

Différents travaux ont été réalisés dans la cour de l'école: traçage d'une marelle, de terrains de basket-ball et de handball, également la remise en état du sol de la salle de motricité et la mise en conformité électrique dans toutes les classes.

Les travaux de convention d'aménagement de bourg débutent en janvier par le côté sud (piste cyclable vers rond-point). Afin de sécuriser au maximum l'accès à l'école, un parking a été aménagé côté garderie pour permettre dès la rentrée de février l'accès à l'école.

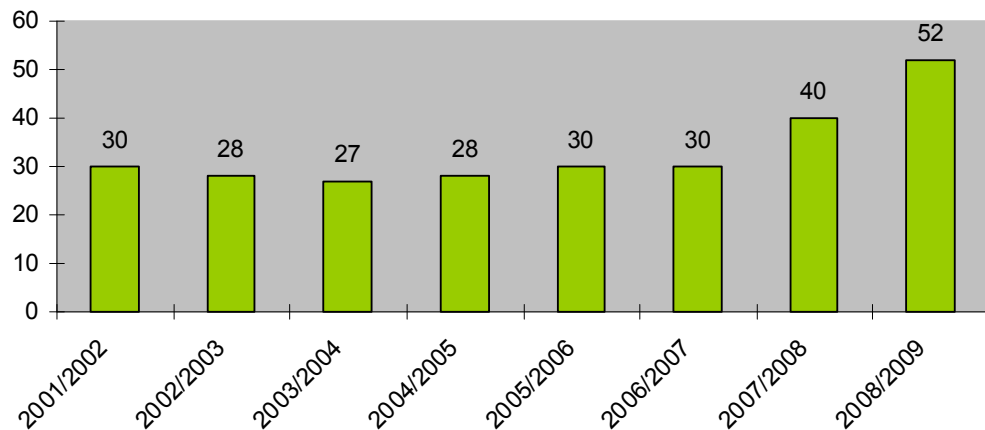


En prévision d'une ouverture de poste élémentaire, la mairie a anticipé la mise en place et l'aménagement d'un bungalow en prolongement de la salle d'évolution.

AFFAIRES SCOLAIRES

■ Restauration scolaire

Au cours de l'année 2008/2009, 6 901 repas ont été servis à la cantine .



Nombre de repas servis en moyenne par jour pour les dernières années scolaires.

Petit rappel : une serviette est demandée avec le prénom pour les enfants de maternelle.

La vente des tickets se fait tous les premiers mardis de chaque mois de 16h30 à 19h00.

Dès janvier 2010, nous servirons un repas bio par mois.



L'équilibre alimentaire des repas du midi et du soir:

Nous avons choisi pour les primaires , le service au plat par table et non à l'assiette , ce qui favorise l'autonomie, le partage et le respect des copains de table.

Isabelle Duvignères

■ Recensement scolaire

Afin de prévoir les effectifs de la prochaine rentrée scolaire avec autant de précision que possible, les parents désirant scolariser leur (s) enfant(s) en septembre 2010 sont priés de les faire recenser.

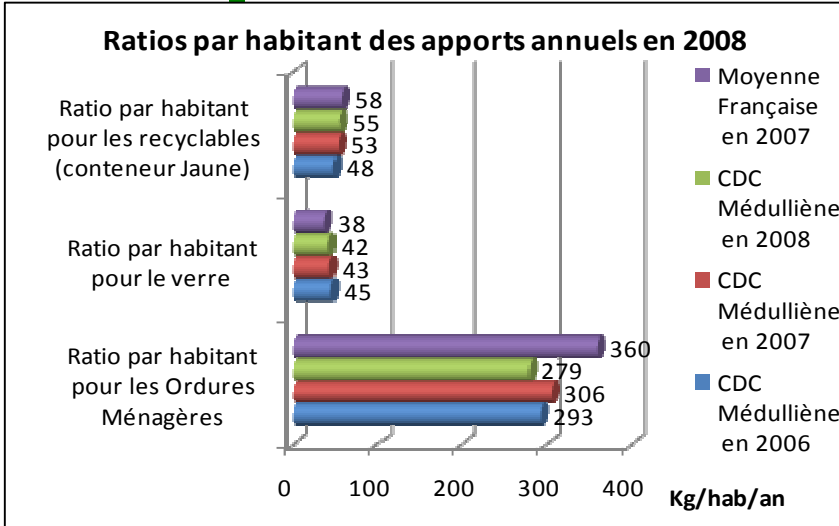
Si votre enfant est né en 2007, vous devez le faire recenser auprès de la mairie et ce avant le 23 janvier 2010. Ce recensement ne tient pas lieu d'inscription. Celles-ci s'effectueront dans le courant du deuxième trimestre 2010.

COMMUNAUTE DE COMMUNES LA MEDULLIENNE

Le rapport d'activité 2008 de la CDC La Médullienne est disponible en mairie pour consultation par les administrés.

Voici quelques informations extraites de ce rapport d'activité :

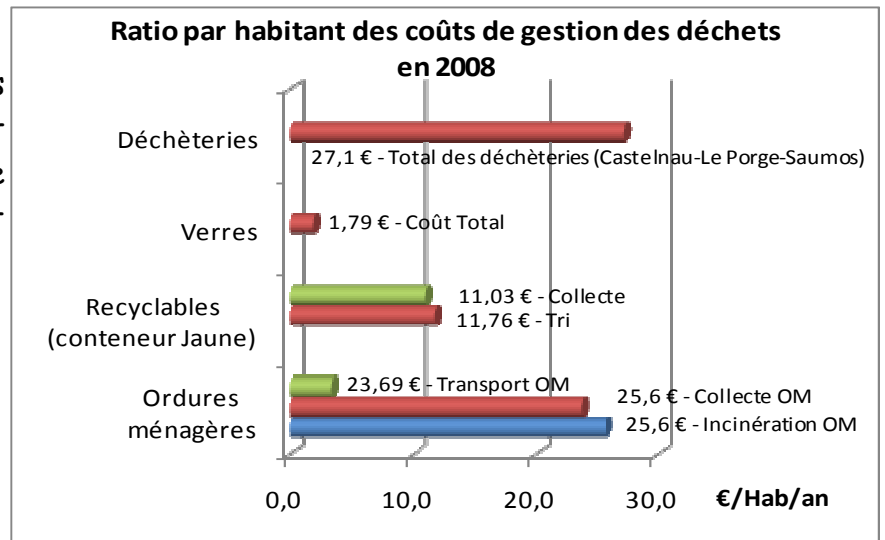
■ Collecte des déchets



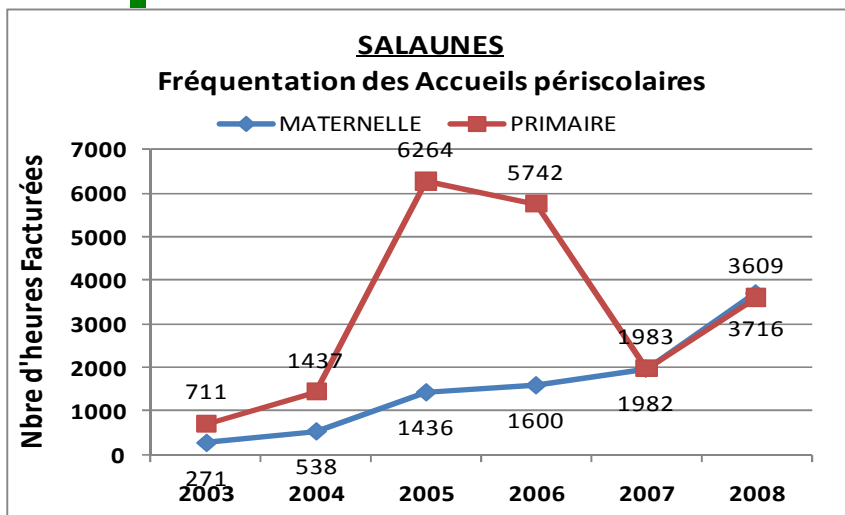
La part du recyclable est en hausse +13.22% entre 2006 et 2008. Cependant avec un ratio de 55.45 kg/hab./an la part du recyclable sur notre territoire reste inférieur à la moyenne nationale.

■ Coût de la gestion des déchets

Toutes prestations confondues, le coût global pour l'année 2008 par habitant s'élève à **104.35 €**



■ Accueil périscolaire



L'accueil périscolaire de **Salaunes** continue sa progression sur les tranches d'âge des moins de 6 ans (avec une hausse de 46% de la fréquentation), et des plus de 6 ans (avec une hausse de 44%) inversant ainsi la tendance à la baisse constatée en 2007.

AFFAIRES SCOLAIRES

■ Accueil périscolaire

De compétence de la Communauté de Communes Médullienne, l'accueil périscolaire de Salaunes est géré, par délégation de service, par l'association les Francas de Gironde. Dans la ligne du projet éducatif des Francas, l'accueil périscolaire a pour ambition de favoriser la recherche de la paix en développant une coopération entre enfants, en facilitant les débats entre eux et avec les animateurs, en les amenant à prendre conscience des règles de vie en collectivité.



Il a également le souhait de leur apprendre à être autonome, à se construire en les amenant à prendre des initiatives, à faire des propositions.

Les enfants se sont appropriés leur lieu d'accueil en participant au rangement des jeux, à la mise en place du goûter, à la décoration de la salle en proposant leurs idées.

Cette année, une sensibilisation est portée sur la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, qui fête son 20ème anniversaire.

C'est à travers des jeux de mimes, des dessins, des réalisations de jeux tels le « coin-coin », le jeu de l'oie que les enfants ont découvert leurs droits, leurs besoins et responsabilité.



De fin novembre à fin janvier, tous les jeudis, un intervenant art plastique propose aux enfants la réalisation d'une fresque où chaque enfant a pu exprimer, par ses gestes, ses droits.

Les lundis, des sportifs inscrits pour l'année, découvrent des sports tels que le base-ball et la boxe éducative. Tous les mardis, des jeux sportifs sont proposés aux plus jeunes pour leur permettre d'enrichir toutes leurs possibilités et de leur donner les moyens de s'épanouir et de se développer harmonieusement.

Bahija Chatta
Responsable de l'accueil périscolaire

ASSOCIATIONS

■ ACCA

Nous allons commencer cet article par les traditionnels remerciements aux personnes qui ont consacré du temps à la préparation et à la tenue du stand de la foire au mois d'Octobre. Je remercie M. Pierre Siviero, M. Nicolas Gravey et M. Gérard Faucouneau qui sont toujours fidèles au poste afin de promouvoir les divers modes de chasse de notre belle région et pour nous présenter un stand de qualité. Il manquait toutefois les cèpes qui sont arrivés beaucoup trop tard ...



Une nouveauté cette année avec la présentation d'un terrier artificiel de lapin afin d'expliquer ce qu'est le furetage, cette chasse qui permet la reprise et sous certaines conditions le repeuplement d'un site exempt de ce petit gibier souvent victime de maladies. Un succès assuré par les trois furets présentés, des petits animaux agréables, vifs, très joueurs et chasseurs. La météo plus que clémente nous a assuré une foire réussie. Merci aux organisateurs de cette foire du terroir.

Concernant la chasse, un début de la saison marqué par des températures chaudes et un temps sec aura terni le début de saison au sanglier, ce n'est pas facile et dangereux pour les chiens. Même constat concernant les migrateurs, des grives quasi absentes, idem pour les palombes et difficile pour la bécasse. Des bécasses dites « fragiles » et qui recherchent des secteurs très encombrés, en plus elles sont aidées par la foule de ramasseurs de champignons qui les déplacent sans arrêt dans les bois.

Pour l'instant, je n'ai pas eu de retour sur les lâchers de faisandeaux qui se sont effectués cet été avec des cages de prêlâchers, j'espère que la réussite était au rendez-vous. Je tiens à remercier également les personnes qui s'en sont occupés (agrainage, abreuvoir ...) durant ces quelques semaines.

Le plan de chasse cervidé quant à lui se déroule sans encombre avec une population de chevreuils stable qui témoigne d'une bonne gestion avec peu de dégâts à son actif et peu d'accidents de la route. Le chevreuil, cette année aura certainement un peu souffert du temps très sec qui s'est installé après la mise bas des faons au mois de Juin. Une nourriture pas assez riche et insuffisante peut nuire à la qualité et quantité du lait que la « chèvre » fournie à ses petits d'où l'importance aujourd'hui de maintenir des prairies et les herbages en état.

Pour terminer, tout le conseil d'administration se joint à moi afin de vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année et une bonne année 2010.

Le Président
M. Laborde Jacques

LES COMMISSIONS

■ Convention Aménagement de Bourg

La commune a signé une Convention d'Aménagement du Bourg (CAB) avec le Conseil Général en 2004 afin de réaliser l'aménagement de la traversée du bourg .

Le cabinet d'études Ameau a la maîtrise d'œuvre des travaux de voirie pour la mise en sécurité de la traversée du bourg jusqu'à la piste cyclable. Les travaux seront réalisés par la société Peperiot pour la partie communale. Les travaux de responsabilité du Conseil Général seront effectués par la société Eiffage/Apia pour un montant de 58 318,35 €HT.

Montant des travaux :

Part communale	Subventions attendues	Subvention exceptionnelle	Montant restant à la charge de la commune
198 840, 35 € HT	42 244,42 €HT	16 684,47€ HT	139 911,46€ HT

Cette CAB est réalisée pour avoir une approche respectueuse de l'environnement.

Pour un aménagement durable du territoire, la commune organisera sa réflexion sur les aménagements paysagers. Par principe, le cabinet Ameau aménagera le centre bourg de Salaunes en ménageant une part importante aux espaces verts et piétonniers.

Une première tranche de travaux sera réalisée en décembre 2009 : modification du réseau d'assainissement.

La deuxième partie des travaux est prévue de janvier à fin avril 2010 avec mise en place de déviations.

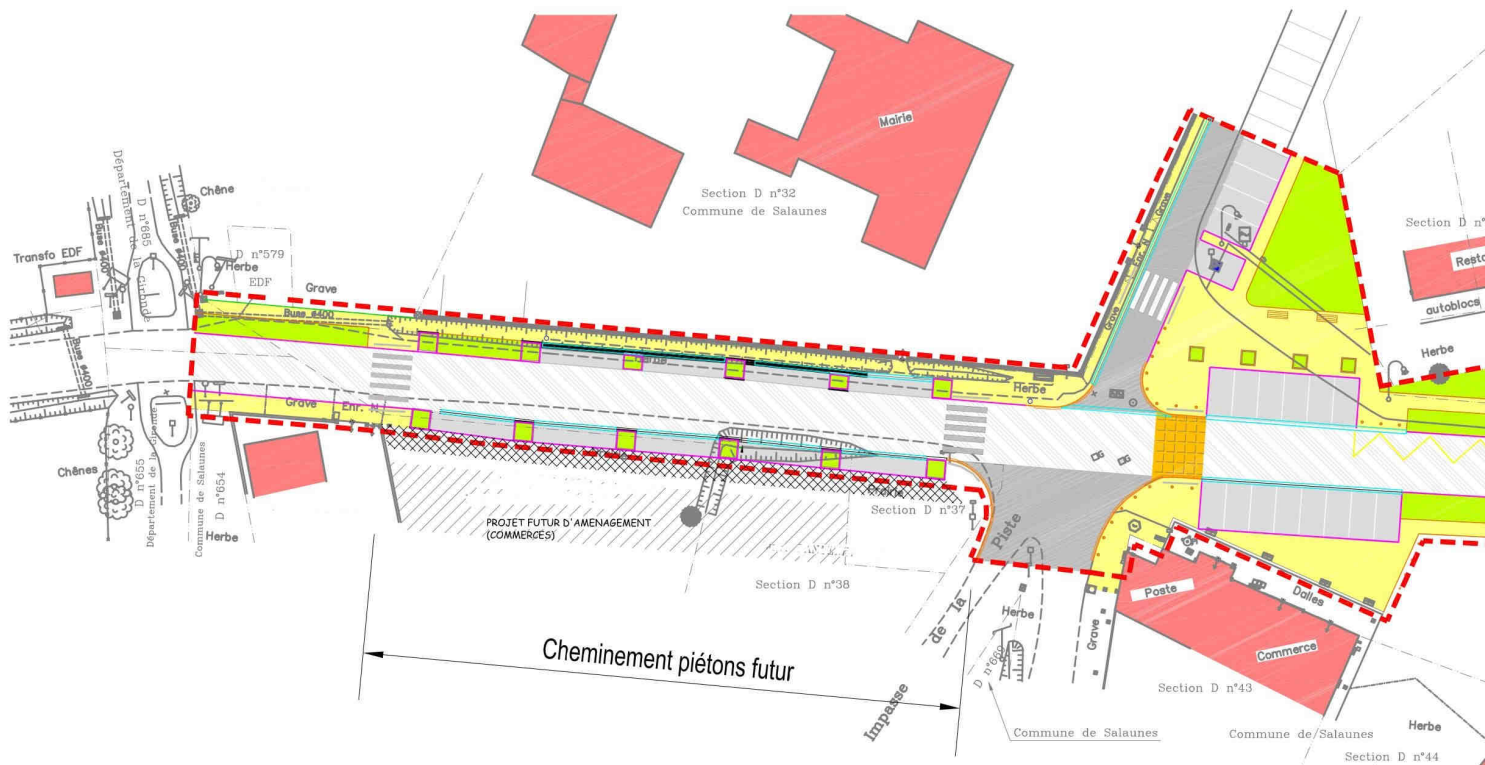
Modification du réseau d'assainissement.

En amont des travaux de la CAB prévus en janvier, un prolongement du réseau d'assainissement a été réalisé avant restructuration de la chaussée.













Au cours de ces travaux, la canalisation principale d'alimentation en gaz de la commune a été endommagée. Une centaine de foyers a été privé de gaz durant quelques heures pour exécuter les réparations.









CAB : PLAN GENERAL d'AMENAGEMENT



Prestations hors marché
à la charge du Conseil
Général de la Gironde

-  Limite FICHE 2 et FICHE 3 de la CAB
-  Restructuration de chaussée + tapis d'enrobés (RD n°107)
-  Tapis d'enrobés (RD n°107)
-  Chaussée en enrobés denses noirs :
 - géotextile anticontamiant
 - grave ciment ép 0.25 m
 - tissu anti remontée de fissure
 - enrobés denses noirs 0/6 ép 0.05 m
-  Chaussée en enrobés denses noirs :
 - rabotage de chaussée
 - enrobés denses noirs 0/10 ép 0.05 m
-  Plateau traversant en pavés résine
-  Trottoir en grave stabilisée ép 0.10 m
- Assainissement pluvial (grilles, avaloirs, d=200, d=300)
-  Accès aux propriétés privées en enrobés denses noirs :
 - géotextile anticontamiant
 - grave ciment ép 0.25 m
 - tissu anti remontée de fissure
 - enrobés denses noirs 0/6 ép 0.05 m
-  Candélabre projeté
-  Réseau d'éclairage public à créer
-  Dalles podotactiles
-  Sens de circulation projeté

-  BORDURE TYPE T2
CANIVEAU TYPE CS1
-  BORDURE TYPE CR1
-  CANIVEAU TYPE CC1
-  BORDURETTE TYPE P3
-  BORDURE TYPE A2
CANIVEAU TYPE CS1
-  CANA. AEP EXIST.



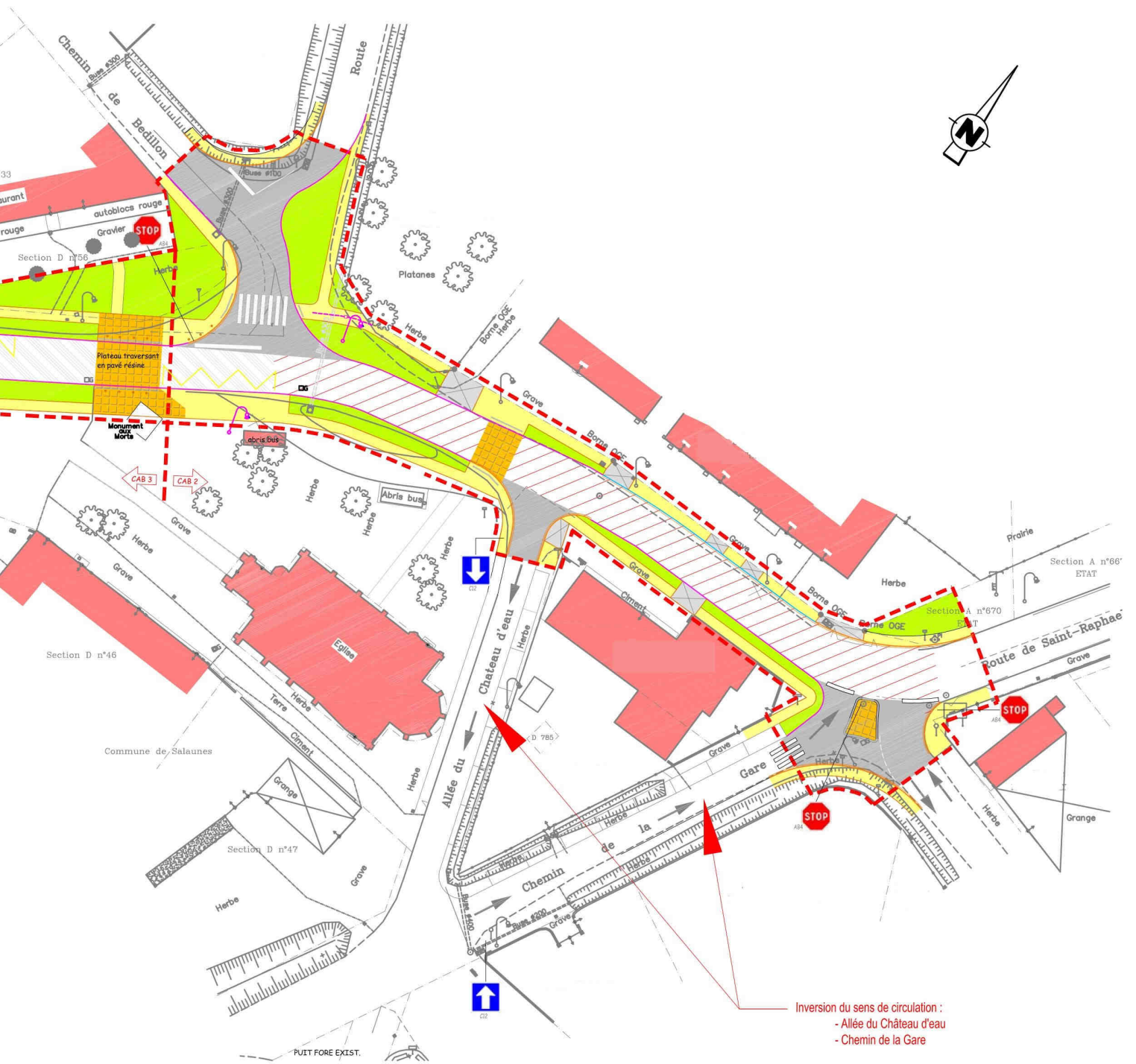
S.A.R.L.
AMEAU
Ingénierie

20 rue Jacques Prévert
Bât. Beryl 2 entrée B
33700 Mérignac

Téléphone : 05 56 17 40 50
Télécopie : 05 56 97 62 58
Mail : ingenierie@ameau-be.fr



DE LA TRAVERSEE du BOURG



ASSOCIATIONS

■ USS Foot

Du nouveau dans l'effectif, le club de Salaunes est heureux d'accueillir 3 nouveaux dirigeants:

- M. Martins Mickael, entraîneur de la section Foot
- M. Santaollala Gabriel ,arbitre assistant
- Melle Lauwers Marine ,déléguée



ainsi que 10 nouveaux joueurs qui viennent ainsi renforcer un effectif composé de 34 joueurs séniors pour les 2 équipes.

Au niveau sportif, l'équipe I évoluant en promotion de 1er division se positionne en milieu de classement, quant à l'équipe de foot loisir évoluant le vendredi soir celle-ci connaît un début de saison difficile.

Malgré un effectif qui semble suffisant en nombre, les blessures ne nous ont pas épargnés.

Nous leur souhaitons bon rétablissement en espérant que l'année 2010 soit plus clémente.

Remercions tout particulièrement la société Mondial Thermite représentée par Mr Cyril Reynaldo et Nicolas Zoia, pour nous avoir offert un jeu de maillot complet.

Le président
Joël Gomes

■ Au fil des ans

Evènements du 2ème semestre 2009 :

Après la boudinade, les « Anciens » ont pris quelques jours de vacances. La rentrée de septembre s'est faite normalement, nos repas mensuels aussi, malheureusement nous ne pouvons organiser un voyage faute de combattants.

Quoiqu'il en soit, il faut penser au Pot au Feu du 11 novembre: sacré boulot, le repas se passe à peu près bien; merci à tous les « bosseurs » et à nos bénévoles. BRAVO !

Maintenant après une participation pour le Téléthon de début décembre, il faut préparer le Noël des enfants de l'école salaunaise. Il semblerait que cette année les bambins ont poussé comme les champignons, pas de problème nous ferons face.

En attendant, le Club souhaite à tous une bonne fin d'année et surtout la santé.

Le président
Michel Tetelin

ASSOCIATIONS

■ Les copains d'accord

Comme chaque année, la Chorale « Les Copains d'accord » a repris ses répétitions dans la petite salle de la Garenne de Salaunes. Chacune d'elle - placée sous le signe de la bonne humeur et de la convivialité - permet à tous ses membres de s'exprimer et à l'ensemble de progresser grâce une pratique vocale adaptée.

Elle s'est à nouveau développée grâce à la venue de nouveaux membres résidants dans les communes avoisinantes comme Sainte-Hélène ou Saint-Aubin de Médoc. A ce jour nous sommes 35 choristes!



Sa première prestation - hors commune ! - fut faite avec succès en l'église Saint-Amand de Caudéran le samedi 21 novembre. Son répertoire composé de negro-spirituals et de gospels a été particulièrement apprécié par un public enthousiaste et chaleureux.

Sa deuxième production a eu lieu le samedi 5 décembre à Salaunes dans le cadre du Téléthon.

D'autres manifestations sont bien sûr prévues pour l'année 2010, notamment pour la « Fête du Printemps » ou la « Boudinade », sans oublier la « Fête de la Musique » .

Dans l'attente de vous retrouver bientôt, nous vous souhaitons à tous et toutes d'heureuses fêtes de fin d'année.

Le Président et Directeur Musical
François Guillou-Kerédan

■ Comité des Fêtes

Comme prévu, à 15h, ce dimanche 13 décembre le père Noël nous a rendu visite lors du marché de Noël, de nombreux exposants ont mis en valeur leurs créations, pour le plaisir des petits et des grands.



A l'année prochaine
Monsieur le Père
Noël ! Avec votre
hotte bien remplie.

ASSOCIATIONS

■ Comité des fêtes

2009 fut un bon cru pour la 6ème édition de la Foire du Terroir de Salaunes.



Encore un week-end qui a tenu ses promesses, la qualité de celle-ci a fait d'elle une date incontournable dans le calendrier officiel des manifestations régionales. Plus de 70 exposants avaient déballé leurs étalages dans les rangées de la foire, la variété des produits présents sur le site est très appréciée par les visiteurs de plus en plus nombreux chaque année.

Bien sûr le dieu soleil nous a fait grâce de sa présence, un ingrédient très important pour la réussite de ces deux jours de joie et de découverte.

L'ouverture officielle, le samedi 3 octobre, en présence de nombreux élus régionaux fut une réussite : madame Pascale Got, députée du Médoc coupa le ruban qui lui fut présenté par les cavaliers du centre équestre du Plecq.

Après un tour de présentation suivi du vin d'honneur, les personnes présentes ont pu aller se restaurer, un grand choix de produits leur était proposé.

Ces deux jours du terroir qui ont, bien sûr, étaient ponctués de nombreuses animations: la démonstration de scierie mobile, le carrousel équestre, le concours de sauts d'obstacles, les promenades en calèche, les expositions des différents véhicules présents sur place (militaires, agricoles, voitures anciennes...), pour la première année



une course VTT, les animations des trompes de chasse, les chiens de berger, les vieilles charrues, l'exposition d'artisanat d'art, la présentation des animaux de la ferme et le ferrage des chevaux par le maréchal ferrant (une animation très appréciée).

Les mots me manquent pour remercier toutes les personnes qui ont permis la réalisation de cette magnifique 6ème Foire du Terroir.

Alors un seul me vient à l'esprit : merci !

Et rendez-vous les 2 et 3 octobre 2010.

Le président
Patrick Vignaux

ASSOCIATIONS

■ Téléthon



Pour la troisième année consécutive, les associations communales se sont mobilisées lors du Téléthon du 5 décembre 2009. Dès le matin, les bénévoles ont œuvré à la préparation de la salle afin d'accueillir petits et grands autour d'activités nombreuses et variées.

Un atelier peinture avec les enfants de l'école en partenariat avec les parents d'élèves et l'accueil périscolaire, la vente virtuelle des

Châteaux de Médoc par les Aînés, un questionnaire ludique concernant la chasse par l'ACCA, une manœuvre désincarcération faite par les sapeurs pompiers de Salaunes sans oublier l'incontournable lâcher de ballons, le tout orchestré par notre animateur préféré Patrick, il se reconnaîtra ! Dans un nouveau répertoire de la chorale, nous avons assisté à un « bœuf » (improvisation) des Copains d'Accord.

La soirée s'est terminée par la traditionnelle Paëlla cuisinée par Monsieur le Maire où, comme l'an passé, plus de 120 personnes ont pu l'apprécier.

Le bénéfice réalisé lors de cette manifestation se monte à 1394,26 €. Cette somme a été reversée à l'AFM.



72 ans séparent nos deux vaillants cyclistes

Nous remercions tout le monde : associations, entreprises, artisans et particuliers ayant participé avec engouement et générosité à cette manifestation intergénérationnelle.

Le comité du Téléthon.



LA VIE DU CENTRE

Engagements:

Deux nouvelles recrues viennent de rejoindre l'effectif, il s'agit de Hannah Hercek et d'Aurélien Pasquier.

Nous espérons que vous aussi, qui avez entre 18 et 45 ans, vous osez nous rendre visite, ne serait ce que pour visiter la caserne et voir notre mode de fonctionnement, nous avons besoin de volontaires, nous comptons sur vous.

Coordonnées de la caserne : 05.57.97.01.66.

Chef de centre : 06.84.78.61.62

Mutation:

Le Caporal Xavier Panetier a obtenu sa mutation pour le centre de secours de Castelnau.

Activité opérationnelle :

Comme je vous l'annonçais déjà dans le bulletin du mois de juillet, le bilan des sorties est en nette augmentation, nous avons effectué environ 380 interventions cette année soit 150 de plus que l'année précédente.

Au 30 novembre, nous sommes intervenus 124 fois sur la commune de Salaunes et 228 sur les communes avoisinantes.

Intervention marquante :

Le samedi 13 septembre, un important feu de forêt menaçant plusieurs habitations a eu lieu sur les communes d'Arsac et du Pian-Médoc. Lors de cette intervention deux agents de notre caserne ont été blessés, le sergent Bernard Bonneval, brûlé au visage et au bras, a dû être évacué sur l'hôpital pour y être soigné et le Sapeur Mickaël Guibot plus légèrement brûlé a pu être soigné sur place par le médecin des sapeurs pompiers. Je leur renouvelle toute ma reconnaissance pour leur courage et leur dévouement lors de cette intervention ainsi qu'à leurs collègues qui ont participé à maîtriser ce violent incendie.



Feu d'Arsac vu depuis l'observatoire de Salaunes



Protection de maison

DE SECOURS

Dans la suite des interventions marquantes, nous en garderons longtemps une gravée dans nos mémoires: le 03 août 2009, nous sommes intervenus pour un accident de la circulation. A notre arrivée sur les lieux, il s'agissait d'un de nos collègues, le Caporal-chef Didier Naura. Que cette intervention fut dure pour nous mais surtout pour lui et sa famille.

Après trois longs mois d'hospitalisation, tu es dernièrement rentré chez toi. Didier tu nous as montré combien tu étais costaud, nous le savions déjà. Etant le plus ancien dans la caserne, il nous tarde que tu retrouves ta place parmi nous.

Bon rétablissement à toi et reviens nous vite.



Matériel :

Dernièrement, le centre de secours de Salaunes s'est vu doté d'un Fourgon Grande Puissance Secours Routier (F.G.P.S.R). Ce véhicule vient en remplacement du Fourgon Pompe Tonne (F.P.T) et du Véhicule de Secours Routier (V.S.R). Ce camion est doté d'une pompe deux fois plus puissante que le précédent, 3000 litres minutes sous 15 bars de pression, avec une réserve d'eau de 3000 litres et 300 litres de produit moussant qui permet de faire de la mousse pour certains feux de véhicules ou d'hydrocarbures. Ce camion est aussi équipé de nombreux matériels permettant la désincarcération de victimes d'accident. Ce FGPSR est un véhicule de nouvelle génération qui va nous permettre d'intervenir dans les meilleures conditions. La dotation d'un tel véhicule pour notre caserne vient récompenser tout le travail et le sérieux de l'ensemble du personnel.



Fourgon Grande puissance Secours Routiers

Le Chef de centre
Capitaine Xavier REYNALDO

LE TAM-TAM SALAUNAIS

Médailles d'honneur du travail Promotion du 14 juillet 2009

■ Médaille d'Or

M. Jean-Louis Bernede
Roxel France à Saint Médard en Jalles

M. Manuel Gomes
Audy à Salaunes

■ Médaille de Grand Or

M. Jacques Roig
Chantiers modernes Sud-Ouest à Pessac

Etat-civil

■ Mariage

M. Michel Faure, agent des services techniques municipaux, s'est marié avec Marie-Thérèse Moutoir le 27 juin 2009. Félicitations avec tous nos vœux de bonheur.



M. Serge Compain et Mme Annie Landois le 12 septembre 2009.

■ Décès

M. Claude Darricau le 27 octobre 2009
Mme Eglantine Goffre née Ornon le vendredi 11 décembre 2009

■ 11 novembre

La commémoration du 91^{ème} anniversaire de la fin de la Grande Guerre de 14-18 qui devait être la « der des der » s'est déroulée ce 11 novembre 2009 sous une pluie battante.



Après avoir déposé les gerbes au monument aux morts, civils, pompiers et militaires ont écouté Monsieur le Maire, faire lecture du message de Jean-Marie Bockel secrétaire d'Etat à la défense et aux anciens combattants rendant hommage aux valeureux soldats morts au front .

A l'issue de cette cérémonie, toute l'assemblée s'est retrouvée autour d'un vin d'honneur offert par la mairie.

LE TAM-TAM SALAUNAIS

■ Visite de la forêt communale

La commune de Salaunes s'étend sur une surface de 4 264 hectares dont 640 hectares de domaine forestier appartenant à la commune.

Sous régime forestier, l'Office National des Forêts en a la gérance moyennant une rémunération de 12% du montant des ventes.

Ce samedi 5 septembre 2009, un bon nombre de salaunais l'a visité. Un départ à 9 H de la salle polyvalente avec pour « taxis » les camions de l'armée de monsieur Guy Gravey. Le parcours a été ponctué par d'insolites rencontres : traversée de sangliers, troupeau de la transhumance avec ses 2000 ovins et caprins cantonnés au lieu-dit « Hourton ».

Des explications concernant les différentes variétés d'arbres, leur plantation et leur entretien ont été exposées par notre excellent guide monsieur Pigeassou, agent ONF responsable de notre secteur. Il nous a permis de découvrir également la faune et la flore. Il nous a conté l'histoire et la formation naturelle de nos lagunes. Elles sont à ce jour mises en valeur par l'ACCA salaunaise avec la participation de l'ONF.

Nous avons également découvert la présence d'une fleur endémique et protégée : la gentiane pneumonanthe (ou gentiane des marais, pulmonaire des marais) : plante vivace, naine à petite (50cm au plus), glabre, à tiges grêles, plus ou moins dressées ayant pour habitat les lieux marécageux et les landes en sol acide, floraison de juillet à octobre. Autrefois, on la disait médicinale : c'est un roi d'Illyrie, Gentios, qui, selon Pline, aurait le premier utilisé les vertus médicinales des gentianes. Celles-ci passaient pour guérir les maladies des poumons, d'où son nom savant de pneumonanthe et son nom populaire de pulmonaire. On lui reconnaissait les mêmes propriétés toniques et apéritives qu'à d'autres gentianes, particulièrement la gentiane jaune, seule récoltée actuellement, et qui autrefois entrait dans la célèbre thériaque d'Andromaque et les prescriptions d'Hippocrate contre la fièvre.

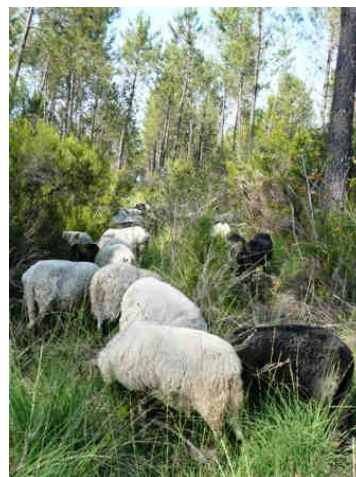
Tous très attentifs et vivement intéressés, cette matinée découverte et culturelle s'est terminée par un repas champêtre à la Garenne.



LE TAM-TAM SALAUNAIS

■ Transhumance

Le Conservatoire des Races d'Aquitaine a élaboré le projet « Transhumance en Gironde » qui consiste à utiliser un troupeau pour mener différentes expériences d'entretien des espaces et des milieux pour le pâturage. Ce projet a été élaboré avec plusieurs partenaires, des municipalités de Gironde, le Conseil Général et le Conseil Régional, les associations et les organismes gestionnaires de sites.



Arrivé sur notre commune le 6 août 2009 depuis Andernos, ce troupeau de 1 800 brebis landaises et 200 chèvres des Pyrénées était mené par Jean-Michel et Etienne, deux bergers diplômés accompagnés de leurs fidèles chiens : Rescousse, 9 ans, croisé labrit et border collie, et Maril, 8 ans, un bâtard de grande expérience dans le déplacement des troupeaux.

Ce troupeau originaire du PuyNormand, lieu-dit Leyssart, en Gironde, lors de ses déplacements se nourrit principalement de bourdaines, ronces et de moulinie.



Le nombre de kilomètres parcourus reste variable en fonction de l'itinéraire programmé, leur avancée est d'environ 3 km/heure.

Leur progression dans la forêt communale nécessite une aire de pâturage d'environ 4 hectares par jour sécurisée par la mise en place de clôture filet électrifiée. Les liaisons se sont effectuées au travers du réseau des passes communales.

Durant cette période particulièrement sèche, la rosée matinale n'étant pas suffisante pour abreuver les "tioques", la commune s'est chargée de fournir l'eau nécessaire au troupeau.

Après un passage dans les communaux de Saint Aubin, le troupeau a repris par camion le chemin de sa bergerie d'origine située au nord est de la Gironde.

Cette transhumance ayant été une réussite sur notre commune, nous espérons renouveler l'opération de transhumance l'an prochain.

INFOS PRATIQUES

■ Chiens de 1ère et 2ème catégorie

La loi du 20 juin 2008 renforce les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux.

A compter du 1er janvier 2010, la déclaration en mairie est remplacée par un permis de détention obligatoire.

Pour obtenir celui-ci, vous devrez vous présenter en mairie avec les pièces suivantes :

- Carte d'identification du chien
- Assurance responsabilité civile
- Certificat de vaccination antirabique
- Attestation de stérilisation pour les chiens de 1ère catégorie
- Attestation d'aptitude délivrée par un formateur agréé par la préfecture (la liste est consultable à la mairie)
- Attestation d'évaluation comportementale de votre chien.

■ Inscriptions sur les listes électorales

Vous avez jusqu'au 31 décembre pour vous inscrire sur les listes électorales. Les personnes ayant déménagé au cours de l'année sont particulièrement concernées par cette démarche.

Vous devez venir en mairie munis :

- D'une pièce d'identité
- D'un justificatif de domicile

Voter est un droit, c'est aussi un devoir civique.

C'est un mode d'expression individuel sous forme de droit légitime.



■ Abris bus

Dans le cadre des travaux de la CAB, l'abris bus, situé place de l'église, sera provisoirement déplacé pour la durée des travaux.

Les usagés du transport scolaire seront informés par un courrier municipal début janvier 2010.

■ Sol Argileux

- Les deux tiers du département de la Gironde sont concernés.
- Prévenir le risque de retrait/gonflement des argiles en Gironde
- Qu'en est il de votre terrain?

La cartographie des aléas retrait/gonflement des argiles de la commune est disponible sur www.argiles.fr ou vous pouvez aussi vous renseigner auprès de la mairie pour la consulter.

Sur www.prim.net vous pourrez obtenir la liste complète des mesures techniques à appliquer pour prévenir les désordres dans l'habitat individuel.

INFOS PRATIQUES

■ Monoxyde de carbone

LE MONOXYDE DE CARBONE

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde... Les bons gestes de prévention aussi :



■ Calendrier des manifestations

16 janvier 2010 17 H 00	Vœux du maire et accueil des nouveaux arrivants	Juin 2010	Fête portugaise
21 février 2010	Repas des aînés	21 juin 2010	Fête de la musique Feu de la St Jean
Avril 2010	Fête du printemps	Octobre 2010	Fête du terroir
1 mai 2010	Boudinade	11 novembre 2010	Pot au feu
		Décembre 2010	Téléthon

INFOS SERVICES

ASSOCIATIONS SALAUNAISES

Comité des Fêtes

Patrick Vignaux



05.56.58.54.04
06.81.05.26.40

USS Union sportive salaunaise

Président: Jean-Marie Castagneau
Secrétaire: Martine Marie-Magdeleine
Section football : Joel Gomes
Section gym : Sylvette Castagneau

05.56.58.57.33
05.56.58.52.36
05.56.58.55.25
05.56.58.57.33



ACCA Chasseurs

Président : Jacques Laborde
Secrétaire : Frédéric Batton



05.56.58.55.54
05.56.58.53.81

Au fil des ans

Président : Michel Tételin
Secrétaire : Colette Grincourt



05.56.58.52.42
05.56.58.58.26

Les copains d'accord

Président : François Guillou-Keredean
Secrétaire Martine Marie-Magdeleine

05.56.58.56.55
05.56.58.52.36



Amicale des sapeurs pompiers

Président: Denis Soupet
Secrétaire : Romain Bonnard

05.56.05.35.87
09.51.83.44.73



Mairie

mail : salaunes.mairie@wanadoo.fr

Ouvert au public du lundi au ven-
dredi : 14h—18h

Le samedi : 9h à 12h

Katleen Echegaray

Cécile Finotto

Christelle Girardin

Tél : 05 56 58 58 73

Fax : 05 57 88 97 18

Agence postale communale

05 56 58 58 60

Du lundi au vendredi :

9h-12h et 15h-17h

Le samedi : 9h00-12h00

Levée du courrier

en semaine : 15h 15

le samedi 11h.

Christelle Girardin

D.F.C.I

Président : Daniel Hostein

05 56 58 58 73

Pompiers

Urgences 24h/24h

18

Administratif

05 57 97 01 66

Depuis un portable

112

Samu

15

Centre antipoison

05 56 96 40 80

Gendarmerie

Urgence

17

Brigade de Castelnau

05 57 88 60 40

Cabinet d'infirmiers

Martine Gateuil

05 56 58 10 04

Alain Landa

Culte :

Pères Kurcharsky et Faure

05 57 88 00 38

Contact : Mme Métayer

05 56 58 56 60

Les déchèteries

	Castelnau de Médoc		Le Porge	
	Matin	Après midi	Matin	Après midi
Lundi		14h—18h	8h—12 h	
Mardi	8h—12h			14h—18h
Mercredi		14h—18h	8h—12h	
Jeudi	8h—12h			14 h –18 h
Vendredi		14h—18h	8 h –12h	
Samedi	8h—12h	14h—18h	8h—12h	14h—18h
Dimanche	8h—12h		8h—12 h	

A photograph of several purple flowers, possibly gentians, growing in a field of tall, green grass. The flowers are in various stages of bloom, with some fully open and others as buds. The background is a dense field of grass, slightly out of focus.

En attendant le printemps...
Bonnes fêtes